

PROJET PEDAGOGIQUE

ESPACE NAUTIQUE DU GRAND CHALON



Circonscriptions Chalon 1 et Chalon 2



PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT



L'Espace Nautique du Grand Chalon est un établissement public sportif qui dispose de 2500 m² de bassins pour accueillir un large public.

Il dispose de plusieurs installations différentes en été comme en hiver.

Il est composé de :

- ✓ Un bassin olympique (50m) pour nager et se perfectionner en natation, il permet également l'accueil des collèges, lycées du secteur et nombreuses associations sportives
- ✓ Un bassin de 25m qui permet de pratiquer une nage « loisir » et qui accueille les associations sportives, les écoles élémentaires et le public
- ✓ Un bassin d'apprentissage de 0,80 m de profondeur

- ✓ Un espace Bien Etre avec un bassin ludique avec jets et courants
- ✓ Un bassin consacré uniquement aux activités aquatiques telles que l'Aquagym ou l'Aquabike.
- ✓ Un Jacuzzi
- ✓ Deux Sauna et un hamman

- ✓ A l'extérieur, ouvert uniquement en été, un bassin à vagues avec pente douce
- ✓ Un Pentagliss

Concernant la natation scolaire, le bassin de 25 m est dédié uniquement aux écoles.

Seul le public scolaire est accueilli dans ce bassin pendant les horaires définis dans le projet.

EQUIPE PEDAGOGIQUE



Fabien



Raoul



Anatole



Jeanne



Fabrice



Geoffrey



Agnès



Nicol



Nanou



Tobias



Laure



Christophe

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Avec l'augmentation régulière des noyades en France, l'État a lancé depuis quelques années plusieurs campagnes de sensibilisation sur l'apprentissage de la natation.

Apprendre à nager à tous les élèves en école élémentaire **est une priorité nationale inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences.**

Il est attendu des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).

Cet apprentissage commence à l'école primaire et si possible dès la maternelle avec les grandes sections.

Il doit répondre aux enjeux fondamentaux de l'éducation à la sécurité et à la santé.

Les connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulières.

L'objectif de ce projet est de :

Préciser le cadre légal de l'organisation de la natation scolaire au sein de l'Espace Nautique du Grand Chalon

Préciser l'organisation et le fonctionnement de la natation scolaire à l'Espace Nautique

Apporter des réponses aux enseignants qui vont intervenir sur le cycle natation

CADRE REGLEMENTAIRE

L'enseignement de la natation sur le temps scolaire est réglementé. La **circulaire 2017-127 du 22/08/2017 définit** le cadre et les règles de fonctionnement pour tous les acteurs.

Selon la réglementation définie, les élèves sont reçus uniquement dans les bassins dédiés aux écoles (bassin de 25 m et bassin d'apprentissage) aux horaires suivants :

Lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Le bassin sera disponible à partir de 8h30 le matin et jusqu'à 11h45 et de 13h30 l'après-midi et jusqu'à 16h45, afin que les éducateurs de l'Espace Nautique préparent le matériel pédagogique nécessaire à la mise en place des ateliers.

Taux d'encadrement :

Nombres d'élèves	Groupe classe constituée d'élèves d'école maternelle	Groupe classe constituée d'élèves d'école élémentaire	Groupe classe comprenant des élèves d'école maternelle et d'école élémentaire
Moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants	2 encadrants
De 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants	3 encadrants
Plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants	4 encadrants

SECURITE/SURVEILLANCE (personnel de l'établissement)

La surveillance des séances de natation scolaire est définie par le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours de l' Espace Nautique du Grand Chalon (POSS).

Accès aux bassins

Les personnes ayant l'autorisation de rentrer et d'accéder aux bassins doivent le faire par le pédiluve du bassin de 25 m. Les classes n'accèdent aux bassins uniquement si l'éducateur de surveillance est présent. Si ce n'est pas le cas, ils devront attendre son arrivée derrière le pédiluve.

Un maître nageur est affecté uniquement à la surveillance des bassins où se déroulent les séances et ne peut exercer d'autres missions simultanément.

Les élèves et leurs accompagnants devront se diriger vers la gauche et attendre sur les bancs.

Au feu vert du MNS, ils iront se placer sous leurs panneaux des groupes « animaux » attribués.

A la fin de la séance, les classes se regrouperont et sortiront vers la droite sous la passerelle ceci pour respecter le sens de circulation, éviter les croisements et donc éviter le risque de mélange des enfants et des virus éventuels.

Rôle des ETAPS

En surveillance

L'éducateur en charge de la surveillance se conforme au POSS de l'établissement, il se positionne stratégiquement pour assurer une surveillance constante.

Il n'intervient en aucun cas sur la pédagogie de la séance sauf en cas d'urgence sur une situation manifestement dangereuse.

Exceptionnellement, une dérogation pourra être accordée à un BNSSA afin qu'il puisse assurer la surveillance du bassin.

En Enseignement

L'éducateur prend en charge le groupe attribué lors de la séance de test, sous le panneau de l'animal correspondant et assure la pleine surveillance et la pédagogie selon le projet établi.

Il oriente les élèves lors de la séance avec ses conseils en tant que professionnel de l'activité

SECURITE/SURVEILLANCE

(personnel Education nationale)

Rôle des enseignants

Le ou les enseignants sont les responsables pédagogiques des classes ; ils sont assistés par des maîtres nageurs en enseignements et en surveillance et sont également responsables de la sécurité des élèves.

Les élèves seront comptés obligatoirement avant ET après la séance.

Attention : Si l'enseignant ou l'éducateur est contraint d'accompagner un enfant aux toilettes, l'ensemble de son groupe devra être sorti de l'eau.

Cas particulier des personnes en charge de l'accompagnement de la vie collective

Les accompagnateurs bénévoles assurant l'encadrement de la vie collective, (transport, vestiaire, toilettes, douches), mais n'intervenant pas dans une activité d'enseignement, sont soumis à l'autorisation préalable du directeur d'école .

Les parents qui accompagnent lors du cycle natation sont là pour aider et accompagner les élèves jusqu'aux vestiaires mais ne seront pas autorisés à venir sur le bassin. Ils seront accueillis dans le hall pendant toute la durée de la séance. Ils seront soumis à une vérification de l'honorabilité auprès de la DSDEN.

ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

Les ATSEM peuvent aider à l'accompagnement des élèves et à leur préparation. Elles sont autorisées à être présentes sur les bassins et à aider l'enseignant dans le bon déroulement de la séance ainsi qu'à la gestion matérielle.

Elles doivent avoir une tenue adaptée : tenue sportive (maillot de bain, short, tee-shirt)

AVS : Auxiliaire de vie Scolaire ou AESH

Les AESH sont autorisées à accompagner un ou plusieurs enfants en situation de handicap dans l'eau ou sur le bord du bassin, en fonction des besoins des élèves. Ils ne sont pas soumis à l'obtention d'un agrément.

Tenue adaptée exigée.

HYGIENE ET SECURITE

L'établissement est régi par un règlement intérieur et un P.O.S.S (Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours) qui établit les normes de sécurité dans un établissement recevant du public.

Les écoles accueillies doivent se soumettre à ce règlement.

Les règles d'hygiène et de sécurité seront présentées aux élèves en amont de leur cycle natation.



Passage aux toilettes fortement recommandé

La douche avant l'accès aux bassins est OBLIGATOIRE

Le bonnet de bain est OBLIGATOIRE
Le protocole « COVID » en vigueur est à respecter et ce jusqu'à nouvel ordre.



ORGANISATION PEDAGOGIQUE

ORGANISATION DES SÉANCES DANS LE BASSIN DE 25M






Le cycle natation est réalisé sous forme d'un stage massé de 8 séances, à raison d'une séance par jour pendant deux semaines sur le même créneau horaire dans le bassin de 25 m.

Les maîtres nageurs auront à disposition une tablette numérique afin de faire les listes de présences des enfants et de noter en fin de période la validation ou non des tests de fin de cycle (CAA ou ASSN)

Le Certificat d'Aisance Aquatique pourra se faire sous forme d'évaluation continue sur les différentes séances alors que l'Attestation Scolaire du Savoir Nager se fera sous forme de test final.

Ceci permettra d'avoir une visibilité plus rapide et plus quantitative du niveau en natation des enfants. Ces informations pourront facilement se transmettre au Département qui souhaiterait faire des statistiques sur l'évolution de l'apprentissage de la natation à l'école.

CONDITIONS MATERIELLES D'ACCUEIL

Thème abordé	Photos	Exemples d'exercices
IMMERSION		Demi cerceaux Cage
DÉPLACEMENTS		 
ÉQUILIBRE		Frite
ENTRÉE DANS L'EAU		Toboggan Plot Bord Rocher
JEUX DIVERS ACTIVITÉS DIVERSES	 	

- Jeu de chasse aux trésors
- jeu en équipe pour récupérer le plus d'objets possibles
- Parcours subaquatique

- Mettre une ceinture et demander à l'enfant de se déplacer sur le dos
- Avec la ceinture, il peut se déplacer avec les bras et les jambes
- le pull boy peut servir de planche travail de propulsion ventral ou dorsale
- utiliser le pull boy entre les jambes afin de ne travailler que les bras

- Utiliser des frites sous les bras ou dans les mains pour apprendre à s'allonger sur le dos ou sur le ventre

- Installer le tapis dans l'eau, pour un saut ou une chute au niveau de l'eau
- installer le tapis sur le bord, faire basculer l'enfant par la tête, par les pieds, en arrière, en avant, sur le dos, sur le ventre

- Utiliser les cages de water polo pour initier un jeu de ballon collectif
- Pour apprendre à faire des tirs précis
- utiliser les mannequins pour de l'initiation au sauvetage en leur demandant de le remonter dans un premier temps à la surface
- se déplacer avec le mannequin



ORGANISATION PEDAGOGIQUE : séance 1

METHODOLOGIE ET REPARTITION DANS LES GROUPES

Séance 1 : Formation des groupes de niveaux par test réalisé par les MNS. Les élèves seront répartis en 5 groupes encadrés par 3 MNS et 2 enseignants. (Cas particulier du protocole COVID : Pas de brassage des classes). La liste des groupes est établie et signée par le responsable.

Les niveaux seront représentés par des animaux. Chaque groupe se voit attribuer un numéro qui permettra de se repérer dans la rotation des ateliers.

Attention : La présence d'un ou plusieurs enfants en situation de handicap fera l'objet d'une attention particulière : obligation de présenter le document (disponible auprès des Conseillers pédagogiques ou dans le livret d'accueil), prévenir l'équipe pédagogique. Cette information permettra d'adapter le travail en fonction du handicap de l'enfant.

ANIMAL	ACQUIS l'enfant sait faire	NON ACQUIS
Canard	✓ descend à l'escalier ✓ marche dans le grand bassin en gardant ses appuis plantaires	* Ne sait pas mettre la tête dans l'eau
Crabe	✓ accepte de mettre la tête sous l'eau ✓ se promène dans le bassin	* ne sait pas s'allonger ni sur le ventre ni sur le dos
Pieuvre	✓ descend par l'escalier ou saute dans le bassin ✓ accepte de mettre la tête sous l'eau ✓ maîtrise l'étoile de mer ventrale ✓ passe sous une ligne d'eau	* Ne maîtrise pas les deux étoiles de mer (équilibre ventral/dorsal)
Étoile	✓ réalise les deux équilibres ventral et dorsal ✓ saute dans le grand bassin et de revient au bord	* Ne sait pas se déplacer en autonomie sur 15 m
Grenouille	✓ saute du plot ou plonge dans le grand bassin ✓ nage sur le ventre ou sur le dos sans assistance sur 12,50 m ✓ Va chercher un objet immergé à 1,35m	* ne maîtrise pas correctement la nage ventrale et dorsale
Dauphin	✓ plonge ou saute ✓ Se déplace sur 25 m aisément ✓ passe dans un cerceau lesté à 1.50m de profondeur	XXXXXXXXXX

ORGANISATION PEDAGOGIQUE :

Séances 2 à 8

Vers l'autonomie de l'élève dans le milieu aquatique ...

Organisation du bassin de 25 m + bassin d'apprentissage : 5 ateliers sont mis en place.

Chaque zone correspond à un apprentissage spécifique de la natation.

La rotation des ateliers se fait toutes les 20 minutes (coup de sifflet de l'éducateur en surveillance).

Une séance se compose de deux ateliers.

La rotation s'effectue dans la semaine selon l'organisation suivante :

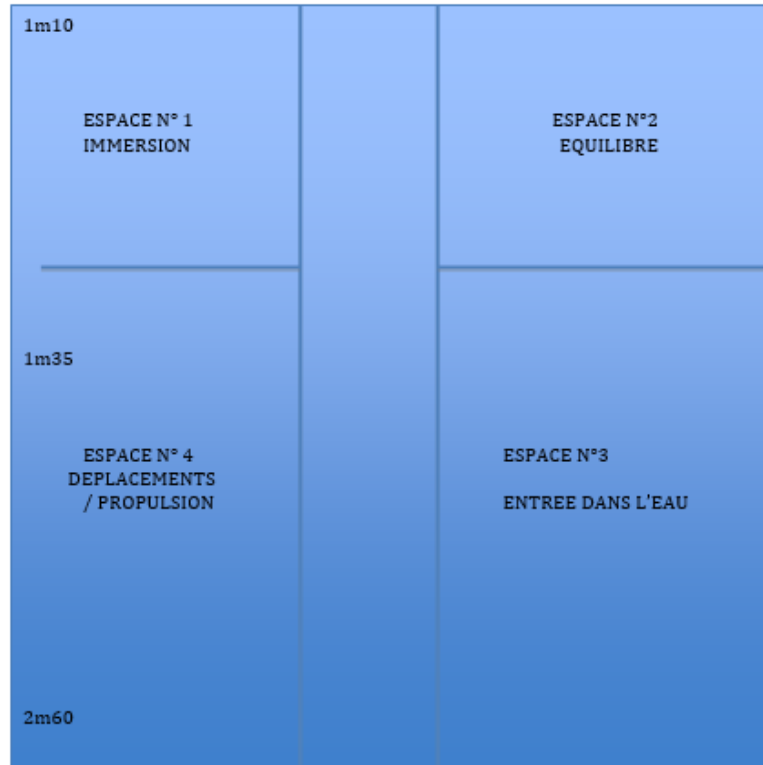
ROTATION CLASSES SCOLAIRES PAR THEMES

GROUPES	1	2	3	4	5
SEANCES 1ère / LUNDI	<i>EVALUATION DU NIVEAU POUR REALISER LES GROUPE DE NIVEAUX</i>				
2ème MARDI	IMMERSION EQUILIBRE	EQUILIBRE MULTI ACTIVITES	MULTI ACTIVITES ENTREE DANS L'EAU	ENTREE DANS L'EAU DEPLACEMENTS	DEPLACEMENTS IMMERSION
3ème / JEUDI	EQUILIBRE MULTI ACTIVITES	MULTI ACTIVITES ENTREE DANS L'EAU	ENTREE DANS L'EAU DEPLACEMENTS	DEPLACEMENTS IMMERSION	IMMERSION EQUILIBRE
4ème / VENDREDI	MULTI ACTIVITES ENTREE DANS L'EAU	ENTREE DANS L'EAU DEPLACEMENTS	DEPLACEMENTS IMMERSION	IMMERSION EQUILIBRE	EQUILIBRE MULTI ACTIVITES
5ème / LUNDI	ENTREE DANS L'EAU DEPLACEMENTS	DEPLACEMENTS IMMERSION	IMMERSION EQUILIBRE	EQUILIBRE MULTI ACTIVITES	MULTI ACTIVITES ENTREE DANS L'EAU
6ème / MARDI	DEPLACEMENTS IMMERSION	IMMERSION EQUILIBRE	EQUILIBRE MULTI ACTIVITES	MULTI ACTIVITES ENTREE DANS L'EAU	ENTREE DANS L'EAU DEPLACEMENTS
7ème / JEUDI 8ème / VENDREDI	IMMERSION EQUILIBRE	EQUILIBRE MULTI ACTIVITES	MULTI ACTIVITES ENTREE DANS L'EAU	ENTREE DANS L'EAU DEPLACEMENTS	DEPLACEMENTS IMMERSION
<i>EVALUATION/TESTS AISANCE AQUATIQUE/A.S.SN</i>					

Séance 8

AMENAGEMENT BASSIN NATATION SCOLAIRE

MISE A DISPOSITION DU MATERIEL SUR CHAQUE ZONE DEFINIE

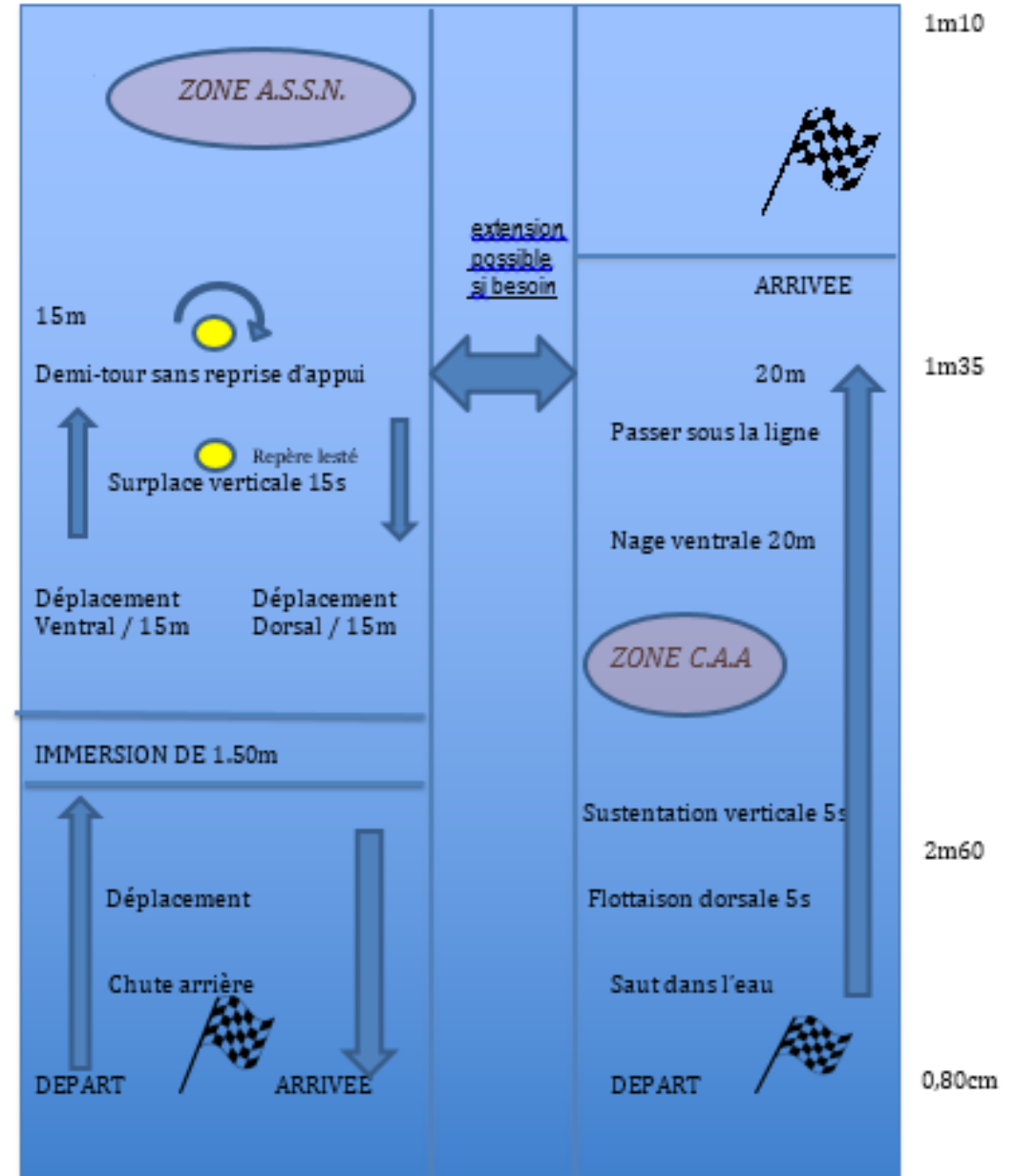


BASSIN 25 M

Séances 2 à 7



BASSIN D'APPRENTISSAGE



FORMATION DES ENSEIGNANTS

Dans la mesure du possible, une formation (demi-journée) par an est proposée aux enseignants. Elle permet de présenter ce projet pédagogique et de tester soi-même les exercices que l'on va demander aux élèves. Cette formation est dispensée par les maîtres-nageurs et les conseillers pédagogiques afin d'avoir l'ensemble des informations tant pédagogiques que réglementaires.

A minima, un diaporama, des ressources en ligne et toutes les fiches pédagogiques seront mises à disposition avant le début du cycle.

OBJECTIFS DES ESPACES

ESPACE N°1

IMMERSION

OBJECTIFS

ÊTRE CAPABLE D'EXPLORER LA GRANDE PROFONDEUR SANS APPRÉHENSION

CYCLE 2 (CP / CE1 / CE2)

S'immerger totalement

- Mettre la bouche dans l'eau
- S'asseoir au fond de l'eau
- Rechercher des objets lestés
- Jeu : La chasse aux trésors

CYCLE 3 (CM1 / CM2 / 6ème)

Sauter / s'immerger et se déplacer sous l'eau

- Se déplacer et passer sous des objets / dans la cage
- Descendre le long d'une perche et récupérer un objet
- Plongeon canard et passer sous un petit tapis

ESPACE N°2

ÉQUILIBRE

OBJECTIFS

MAÎTRISER TOUS LES ÉQUILIBRES DIFFÉRENTS (Vertical, Ventral, Dorsal)

CYCLE 2

Maîtriser l'équilibre ventral et dorsal

- Faire la méduse
- Descendre le long de la perche et se laisser remonter sans tenir la perche
- Prendre deux frites et se laisser flotter sur le ventre et sur le dos

CYCLE 3

Effectuer une glissée ventrale et se laisser flotter au moins 5 secondes

- Faire l'étoile de mer 3 secondes sur le dos puis 3 secondes sur le ventre
- Faire une glissée ventrale, glisser du toboggan et se laisser glisser sans bouger sur quelques mètres, pour ajouter du ludique, utiliser des frites sur le côté pour délimiter les zones qui sont donne le plus de points.
- Se mettre debout avec les bras écartés (grande profondeur) et se laisser flotter debout

ESPACE N°3

ENTRÉES|DANS L'EAU

OBJECTIFS

SAUTER ET / OU PLONGER DANS LE GRAND BASSIN
SAVOIR SE RÉÉQUILIBRER LORS D'UNE CHUTE AUTRE QU'UN SAUT OU UN PLONGEON

CYCLE 2

Sauter dans le grand bassin

- Se mettre au bord et sauter assis puis debout
- Glisser avec le toboggan
- Mettre un tapis dans l'eau, s'asseoir sur le tapis et sauter au bout
-

CYCLE 3

Plonger et savoir faire la chute arrière seul

- Rouler sur un tapis en roulade avant et arrière
- Je saute dans un cerceau flottant posé sur l'eau
- Chute arrière au départ d'un tapis dans l'eau

ESPACE N°4

DÉPLACEMENTS / PROPULSION

OBJECTIFS

SE DÉPLACER AVEC LES BRAS ET LES JAMBES SUR 25m SANS AIDE A LA FLOTTAISON

CYCLE 2

Se déplacer seul en grande profondeur sur quelques mètres

- Prendre un copain et le tirer sur quelques mètres dans le petit bassin en tapant des pieds
- Faire la fusée (à plat ventre, les bras en pointe)
- Mettre une frite sous les bras et se déplacer sur le dos avec les oreilles dans l'eau

CYCLE 3

Se déplacer sur le ventre et sur le dos et effectuer un demi-tour sans reprise d'appuis

- Se déplacer comme on veut avec un objet soit le poussant soit en le tirant
- Se déplacer sur le ventre, s'arrêter, faire un tour sur soi même et repartir sur le dos
- Sauter, se déplacer jusqu'à un objet, le récupérer et revenir

POUR ALLER PLUS LOIN ...

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Un livret de l'enseignant est envoyé aux enseignants par mail avec le planning des séances.
Il est composé des deux tests principaux, le certificat d'Aisance Aquatique et le l'Attestation du Savoir Nager.
Document rotations
Protocole d'encadrement d'un élève en situation de handicap
Aménagement des bassins séances 2 à 7
Aménagement séance n°8

De nombreuses ressources pédagogiques ici :

https://fr.padlet.com/pierre_martinerie/kf7rvleeem1p

https://padlet.com/cpeps_chalon2/9hce3hgpek7